



Les Sept Erreurs de l'Eolien Industriel

Rien n'est plus difficile que d'aller à contre-courant des modes. Plus encore quand il s'agit de sujets complexes rendus apparemment simples, comme : le vent c'est de l'énergie...il n'y a qu'à le capter et, en plus, c'est gratuit et renouvelable !...

Pourtant, en France au XXI ème siècle, l'énergie éolienne recèle 7 erreurs sur les plans : **Energétique, Esthétique, Economique, Ethique, Ecologique, Environnemental, Electoraliste.**

1) Erreur énergétique.

La dépendance française est certes effective et considérable pour les produits pétroliers et gaziers. L'épuisement de LACQ, seul gisement français significatif, est confirmé. Aujourd'hui, si pétrole et gaz peuvent être remplacés par l'électricité pour l'industrie et le domestique (dans des conditions discutables pour le chauffage), le pétrole demeure indispensable pour les transports. Il y a d'ailleurs, en 2008, 40 ans de réserves prouvées.

En matière électrique, la France est largement autosuffisante grâce au nucléaire. Mieux, elle exporte en net 65 milliards de KWh par an, soit plus que l'enjeu de 35 000 MW d'éolien installés en 2015, souhait du Grenelle de l'Environnement.

Jamais l'éolien ne permettra de se passer du nucléaire, nul n'ose le contester.

2) Erreur esthétique.

Si un mât d'éolienne peut attirer la curiosité, voire un certain intérêt pour une construction élancée, il n'en va pas de même quand ce sont des dizaines d'hectares qui en sont parsemés...Que dire alors lorsque certains sites majestueux, comme le Lévezou (Aveyron), sont pollués par ces fûts posés en quinconce et relativement rapprochés : en certains endroits, on se trouve littéralement encerclé par des champs d'éoliennes, avec près d'une centaine de mâts.

1 mât ça va, 100 mâts bonjour les dégâts !

3) Erreur économique.

L'implantation des éoliennes en France est récente : depuis que le Gouvernement de Lionel JOSPIN a imposé autoritairement à EDF d'acheter le KWh éolien à un prix trois fois supérieur au coût de revient du KWh nucléaire et six fois supérieur à celui du KWh hydraulique. Ceci pour développer les énergies « renouvelables » ! Comme si cela permettait de se passer du pétrole ou du nucléaire...

Ce KWh éolien est donc subventionné, par construction, par les clients captifs d'EDF.

Dans le même temps, Bruxelles ouvre le marché de l'énergie, et notamment l'électricité, à la « concurrence », en acceptant cette distorsion originelle. Qu'advient-il le jour où, EDF privatisée (comme cela arrive pour GDF), les opérateurs privés n'accepteront plus ce rachat antiéconomique imposé par des technocrates ?

4) Erreur éthique.

Lorsque l'on sait que le prix de revient du KWh éolien est d'environ 4,4 centimes pour une machine de 2 mégawatts, est-il conforme à l'éthique publique qu'un arrêté ministériel du 26 juillet 2006 garantisse aux promoteurs d'éoliennes pendant 15 ans un prix d'achat de 8,2 centimes ?

Chaque éolienne de 2 mégawatts garantit donc à son promoteur 360 000 euros de revenu annuel pour un temps de fonctionnement de 2 200 heures par le seul fait du prince, et le *lobby* éolien.

5) Erreur écologique.

Par hypothèse, les éoliennes ne produisent que lorsqu'il y a du vent. Tributaires de la météo (l'hiver par beau temps sec anticyclonique, il y a rarement du vent), elles doivent nécessairement être complétées par des centrales thermiques classiques. Seules celles-ci sont en effet capables techniquement de prendre rapidement le relais en cas d'absence de vent, ceci afin d'assurer une production électrique constante.

Ainsi, le développement de l'éolien conduit-il inexorablement au développement concomitant des centrales à gaz, fioul ou charbon : justement celles que la lutte contre les rejets de CO2 prescrit d'éviter ! Indirectement, les éoliennes contribuent donc au réchauffement climatique.

... / ...

Vent de Colère ! - FEDERATION NATIONALE

Président : Alain BRUGUIER Chemin des Cadenèdes 30330 SAINT LAURENT LA VERNEDE

www.ventdecolere.org



... / ...

6) Erreur environnementale.

Chacun doit savoir que pour implanter un seul mât d'éolienne, outre les divers terrassements pour la plateforme et la voie d'accès (généralement les lieux potentiels d'implantation ne sont pas desservis), qui défigurent le paysage sans utilité pour les citoyens, ce sont près de 400 M3 de béton armé qui sont nécessaires pour la base du mât.

Ainsi, un parc moyen, soit 15 éoliennes, représente 6 000 M3 de béton.

Que se passera-t-il à l'issue de l'engagement de l'Etat (15 ans), lorsque, le marché reprenant ses droits et le KWh payé à son juste prix, les opérateurs abandonneront la production, démonteront éventuellement (?) les mâts, mais laisseront dans le sol le béton...aussi inutile que nuisible à l'environnement.

7) Erreur électorale.

Comme toujours, dans cette démarche « dans le vent », les élus ne sont pas les derniers à amplifier le mouvement.

Souvent ils ne voient pas plus loin que le budget de leur commune, les travaux qu'ils pourront lancer, les rubans qu'ils pourront couper et les plaques commémoratives qu'ils pourront inaugurer. D'ailleurs, l'engagement de 15 ans évoqué ci-dessus pour rentabiliser les éoliennes n'est-il pas, pour un élu, synonyme d'éternité.

Sensibles aux pressions des agriculteurs appâtés par les redevances locatives plus rémunératrices que les cultures, beaucoup d'élus sacrifient le patrimoine naturel à ce nouvel eldorado.

Ils échangent le patrimoine de leurs ancêtres contre un plat de lentilles.

Mais, finalement, leurs électeurs n'ont-ils pas ce qu'ils méritent ?

Une conclusion s'impose : arrêter tout lancement de nouvelles éoliennes, et le plus tôt sera le mieux.

Comme au Danemark, la vérité d'achat du KWh éolien a stoppé pratiquement toute nouvelle installation. C'est donc vers la France que les industriels danois exportent leurs éoliennes!...

Ainsi que l'énonçait récemment Christian GERONDEAU : «..Ne répondant à aucune nécessité, les éoliennes sont une arnaque sans précédent dont sont victimes tous nos concitoyens, à l'exception de ceux qui ont su profiter jusqu'à présent de l'alliance de l'idéologie des écologistes et du poids des lobbys ».

Jacques BLANCARD.

X 72

Ancien secrétaire général de l'Observatoire de l'Energie.

Vent de Colère ! - FEDERATION NATIONALE

Président : Alain BRUGUIER Chemin des Cadenèdes 30330 SAINT LAURENT LA VERNEDE

www.ventdecolere.org